

TARIFS BANCAIRES 2026

OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

Extrait des conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2026



■ OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS ÉMIS VERS L'ÉTRANGER : HORS ZONE SEPA⁽¹⁾, DATE DE VALEUR = VEILLE DE RÈGLEMENT

Frais d'émission de virements non SEPA en euros ou en devises (virements étrangers y compris zone Espace économique européen en devises)

➤ Virement occasionnel en Centre d'affaires	
- Commission de transfert (cumulable par tranche) incluant les frais de Swift	0,10 % avec un minimum de 30 € , maximum 150 €
➤ Dégressivité de la commission de transfert	
- ≤ 80 000 €	0,10 % avec un minimum de 30 €
- > 80 000 € et ≤ 150 000 €	0,05 %
- > 150 000 €	0,025 %
➤ Virement Télétransmis ou via BTPNET	
- Commission de transfert (cumulable par tranche) incluant les frais de Swift	0,10 % avec un minimum de 22 €
- Dégressivité de la commission de transfert	
• ≤ 80 000 €	0,10 % avec un minimum de 22 €
• > 80 000 € et ≤ 150 000 €	0,05 %
• > 150 000 €	0,025 %
	- Commission de change en sus, le cas échéant
	cf. rubrique commission de change ci-après
➤ Frais d'émission de virements non SEPA en devises locales non cotées	
(virements étrangers y compris zone Espace économique européen en devises locales non cotées)	
- Commission de transfert incluant les frais de Swift	0,10 % avec un minimum de 28 € , maximum 150 €
- Dégressivité de la commission de transfert	
• ≤ 80 000 €	0,10 % avec un minimum de 28 € , maximum 150 €
• > 80 000 € et ≤ 150 000 €	0,05 %
• > 150 000 €	0,025 %
➤ Autres commissions liées aux virements	
- Frais du correspondant garantis si tous frais à charge du bénéficiaire (FULLBEN)	15 €
- Frais du correspondant garantis si tous frais à charge du donneur d'ordre (OUR)	USD et EURO 15 €
	Autres devises : facturation des frais réels avec un minimum de 15 €
- Frais d'intervention (de réémission de fonds, d'avis de sort, de retour de fonds)	35 € + frais éventuels de la banque destinataire du virement
- Copie d'un acquit Swift, envoi d'un e-mail de confirmation	11 €

REMISE DE CHÈQUES

➤ Commission de paiement incluant les frais de Swift	0,10 % avec un minimum de 60 € et un maximum de 200 €
➤ Frais de prorogation ou frais d'impayé	50 €

(1) Le SEPA est l'espace unique de paiement en euros commun à l'ensemble des pays européens. Pour les virements et prélèvements, il comprend :

- les 27 pays de l'Union européenne : Allemagne*, Autriche*, Belgique*, Bulgarie*, Croatie*, Espagne*, Danemark, Estonie*, Finlande*, France*, Grèce*, Hongrie, Irlande*, Italie*, Lettonie*, Lituanie*, Luxembourg*, Pays-Bas*, Pologne, Portugal*, République de Chypre*, République de Malte*, République tchèque, Roumanie, Slovaquie*, Slovénie*, Suède. Bien qu'ayant quitté l'Union européenne, le Royaume-Uni est toujours membre de la zone SEPA. Par extension, cela comprend également Gibraltar, les îles Canaries, Ceuta, Melilla, les îles Åland, la Guadeloupe (y compris Saint-Barthélemy), la Martinique, la Guyane française, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.

- la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein

- la Suisse, Saint Marin et Monaco.

- l'Andorre et le Vatican.

Sont exclus de la zone SEPA : la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, le Monténégro, le Kosovo.

* Zone euro : 21 pays ayant pour monnaie nationale l'euro.

■ OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

RÉCEPTION DE VIREMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

> Réception de virements hors de l'Espace économique européen	25 €
- Réception d'un virement non SEPA en euros ou en devises sans change incluant les frais de Swift	(date de valeur = jour de règlement + 1 jour ouvré)
- Réception d'un virement non SEPA en devises avec change incluant les frais de Swift	25 €
- Commission de change en sus pour virement en devises avec change	(date de valeur = jour de règlement + 2 jours ouvrés) cf. rubrique commission de change ci-après

■ MOBILISATION DE CRÉANCES NÉES À L'ÉTRANGER (MCNE)

> Commissions MCNE (Commissions de bordereau, modification, prorogation, impayé...)	Nous consulter
---	----------------

■ CAUTIONS / GARANTIES

> Frais d'acte standard	0,05 % avec un minimum de 220 €
> Frais d'acte spécifique	De 270 € à 370 € selon le cas
> Commission d'engagement	Étude personnalisée
> Frais de modification	105 €
> Frais de mainlevée	80 €
> Frais de relance de mainlevée	30 €
> Frais d'intervention d'urgence	150 €
> Frais de mise en jeu	150 €
> Frais d'étude projet en cas de non-émission	220 €
> Commission notification sur garantie reçue	0,10 % avec un minimum de 140 €
> Frais du correspondant en sus en cas d'obligation de garantie locale	Nous consulter
> Frais de courrier express (Europe) ^(I)	30 € HT+TVA
> Frais de courrier express (International)	50 € HT+TVA

■ TRÉSORERIE ET CHANGE

DÉPÔTS EN DEVISES

> Dépôts en devises	Gratuit
---------------------	---------

AVANCE EN DEVISES

> Taux de l'avance	Nous consulter
> Frais de mise en place	115 €
> Frais de remboursement anticipé	Gratuit
> Frais de prorogation	Gratuit

OPÉRATIONS DE CHANGE

> Couverture de change à terme	
- Frais de dossier	105 €
- Frais de levée anticipée	Gratuit
- Frais de prorogation	Gratuit
> Commission de change en sus	cf. rubrique commission de change ci-après
> Option de change : frais de dossier	Gratuit

(I) Espace économique européen.

■ AUTRES SERVICES

➤ Frais forfaitaires de recherche	
- Opération de moins d'un an	30 € HT+TVA
- Opération de plus d'un an	100 € HT+TVA
➤ Attestation de blocage de fonds	120 € HT+TVA

■ COMMISSION DE CHANGE⁽²⁾

➤ Commission de change (cumulable par tranche)	minimum 17 € et maximum 290 €
- ≤ 80 000 €	0,05 % avec un minimum de 17 €
- > 80 000 € et ≤ 150 000 €	0,03 %
- > 150 000 €	0,01 %

➤ Les opérations avec change impliquent un délai de mise à disposition des devises de 2 jours ouvrés.

(2) Commission s'appliquant à toutes les opérations de change. Offres et services sous réserve d'acceptation de BTP Banque.



Banque du Bâtiment et des Travaux Publics - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 99 898 340 € RCS PARIS 339 182 784 – APE 6419Z N° d'identification TVA FR 31 339 182 784 Intermédiaire en assurance N° ORIAS 07 034 315 Siège social : 27 rue Dumont d'Urville 75016 PARIS. Téléphone : 01 40 67 35 00 – Télécopie : 01 47 24 80 80 www.btp-banque.fr Identifiant unique REP Papiers n°FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042) - Crédits photos : iStock. Agence Homère RC 88B1179. Édition novembre 2025.

Tél : 09 80 98 01 01*

*Coût appel selon opérateur

www.btp-banque.fr